

M. Horner: Il n'y aurait pas de favoritisme, et chaque résident du parc national aurait, dans une certaine mesure, voix au chapitre pour la gestion, l'entretien et l'exploitation de la région où il vit et de l'industrie qu'il s'efforce de viabiliser. Je constate que le secrétaire parlementaire songe profondément à cette suggestion, et j'espère que, maintenant que j'ai pu le persuader d'y réfléchir, qu'il laissera la nuit lui porter conseil.

C'est une honte de voir un pays vieux comme le nôtre, si profondément ancré dans la tradition parlementaire, négliger tant de monde. Prétendre que ces gens n'ont pas le droit à la représentation, leur dire que s'ils n'aiment pas la vie des parcs, ils peuvent toujours s'en aller ailleurs, ce n'est pas agir de façon sensée à l'égard de l'une des plus vastes industries du Canada, d'une industrie qui a besoin de latitude et qui aura certes besoin de plus de subventions financières. Et sur ce, je termine mes observations.

M. Stan Schumacher (Palliser): Monsieur l'Orateur, avant l'ajournement du 17 février, j'ai essayé de traiter certains des aspects de ce bill, totalement inacceptables pour les contribuables canadiens concernés au premier chef, à savoir ceux qui demeurent dans les grands parcs nationaux de l'Alberta ou dans leur voisinage. On peut trouver beaucoup à redire à ce bill et bien davantage encore au comportement de son principal promoteur, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Pourquoi les députés devraient-ils prendre la peine d'appuyer une mesure dont le ministre, de toute évidence, se soucie si peu? Sur les quatre jours que la Chambre a consacré au projet de loi, jusqu'ici le ministre a assisté au débat de son propre texte législatif pendant une quinzaine de minutes. Dès que la Chambre en est saisie, il prend le large. Peut-être se sent-il la conscience mal à l'aise, sachant fort bien que ce bill est mauvais. Peut-être que les fonctionnaires de son ministère lui ont demandé de ne pas rester à la Chambre pour qu'il ne risque pas de mettre les pieds dans le plat comme il l'a fait dans les parcs nationaux et ailleurs.

● (9.50 p.m.)

Il importe peu que le ministre soit absent ou non pour l'étude de ce bill. Indépendamment de sa valeur, il sera ou ne sera pas adopté, selon l'importance que lui donne le gouvernement. L'aspect de ce bill sur lequel je trouve le plus à redire c'est qu'il accentue encore un peu plus le penchant qu'a le gouvernement actuel de passer outre au contrôle parlementaire, de harceler les particuliers et les petits hommes d'affaires et d'être de même seulement avec les grosses compagnies,

sans parler de la menace ultime de l'emprise complète du gouvernement sur la majeure partie d'un de nos principaux intérêts nationaux, le tourisme. C'est un autre pas de géant vers le contrôle de tout par Ottawa avec son immense armée de fonctionnaires parasites, désormais déguisés en employés d'une société de la Couronne.

Le 17 février, j'ai parlé brièvement de la persévérance que le gouvernement met à isoler et à contrôler les parcs nationaux, en diminuant la représentation de la région au Parlement. Grâce aux efforts intenses de l'adjoint législatif actuel du premier ministre (M. Trudeau), la représentation parlementaire de la région du parc de Rocky Mountain est tombée de trois circonscriptions à une seule. Mais les ardents collectivistes de la bureaucratie ministérielle ne se sont pas contentés de cette domination. Ils convoitent une autorité absolue et inattaquable, et le pouvoir de chasser l'initiative et la propriété privée des parcs sans avoir de comptes à rendre au Parlement. Ils réclament une société d'État. Tous les députés savent comme le Parlement est impuissant devant ces organismes.

La Société Radio-Canada par exemple, une société de la Couronne qui doit son existence au Parlement, ne tient aucun compte des préférences du public et elle échappe à l'autorité du Parlement.

En confiant l'administration des parcs nationaux à un autre établissement bâtarde analogue à Radio-Canada, on accordera simplement un peu de répit au ministre et au gouvernement et l'on donnera toute la latitude voulue à des fonctionnaires permanents, dont certains n'ont jamais visité un parc national situé plus à l'ouest que Carp.

Quels qu'aient été les propos du député de Calgary-Sud (M. Mahoney) dans son discours où il a cherché à justifier le projet de loi et à faire diversion, cette mesure éloigne encore davantage les gens de l'administration pratique des affaires des parcs. Je me rends compte que la régie est plus apparente que réelle maintenant, mais ce projet de loi légalisera dans une grande mesure ce dont le député de Rocky Mountain se plaignait dans son discours en prévoyant un contrôle du cabinet plutôt que du Parlement. C'est la chose à la mode pour le gouvernement actuel, qui veut bâtir un petit empire bureaucratique loin des yeux inquisiteurs des contribuables et à l'abri des questions insidieuses des simples députés, qu'il s'agisse des députés ministériels ou des députés de l'opposition. C'est simple; on n'a qu'à créer une société de la Couronne. Le ministre des Postes (M. Kiernan) essaie de sortir de l'impasse qu'il a créée en rejetant la responsabilité sur cet organisme. Suivant les dernières rumeurs, le